

Le Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles et le Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales 2023/2028

Comité plénier du CREFOP du 27 juin 2022

● Le CPRDFOP et le SRFSS 2023-2028



Les travaux d'écriture du futur CPRDFOP et SRFSS 2023/2028 sur 2022

- ✓ La Région souhaite l'articulation de l'ensemble des schémas régionaux : Le schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI), le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), le schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs (SRDTL), la stratégie régionale de l'économie sociale et solidaire (SRESS), Le schéma régional des formations sanitaires et sociales (SRFSS), le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) et le contrat de plan régionale de la formation et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP);
- ✓ Un chapeau commun sur les enjeux de la Région et les orientations stratégiques (un texte fédérateur) ;

● Le CPRDFOP et le SRFSS 2023-2028



Les travaux d'écriture du futur CPRDFOP et SRFSS 2023/2028 sur 2022

- ✓ L'écriture du prochain CPRDFOP se fera à partir de l'évaluation à mi-parcours et des préconisations faites par le Cabinet SAULEA pour le CPRDFOP 2017/2022, des contributions et en cohérence avec les travaux des différents schémas (enseignement supérieur par exemple continuum BAC -3/+3),
- ✓ Ce sera un document concis ; il retiendra les grands axes de la stratégie régionale avec des fiches actions opérationnelles qui permettront une capacité d'adaptation en fonction des évolutions du champs formation/orientation/emploi.

● Le CPRDFOP et le SRFSS 2023-2028



Les modalités

- ✓ Un accompagnement par une AMO sur l'ensemble des phases dont la rédaction du CPRDFOP et du SRFSS ; l'appel d'offre est en cours – notification fin juillet du marché
- ✓ Un séminaire organisé à l'automne qui réunira les acteurs de la formation, de l'orientation, de l'enseignement supérieur et de l'économie. Il sera animé par le prestataire retenu dans le cadre du marché avec plusieurs ateliers qui permettront :
 - d'alimenter la réflexion,
 - d'assurer la cohérence des différents schémas,
 - de préparer la rédaction du CPRDFOP et du SRFSS.

● Le CPRDFOP et le SRFSS 2023-2028



Les modalités (suite)

- ✓ Des contributions des acteurs :
 - Une contribution du CESER qui a été présentée lors de l'Assemblée plénière du CESER le 16 juin dernier ,
 - Une réunion de travail réunissant les membres du bureau et de la commission 2, planifiée le 8 juillet prochain pour présenter les travaux du SRESRI et qui permettra de réfléchir à des thématiques communes (ambition, mobilité, vie étudiante...)
- ✓ Une élaboration du CPRDFOP et du SRFSS au sein du CREFOP (commissions, bureau et plénier) :
 - Présentation du cadre méthodologique, de l'avant-projet détaillé en CREFOP
 - Recueil de l'avis du CREFOP

● Le CPRDFOP et le SRFSS 2023-2028



Les étapes clés

- ✓ appel d'offre AMO : lancé le 8 juin dernier – date limite de remise des offres le 6 juillet – notification du marché prévue fin juillet
- ✓ Séminaire de concertation : à l'automne (novembre)
- ✓ Adoption par le CREFOP – approbation par l'assemblée plénière de la Région, l'Etat et les autorités académiques : au plus tard mars 2023
- ✓ Proposition à la signature des organisations syndicales de salariés et des organisations professionnelles d'employeurs : printemps 2023
- ✓ Signature du CPRDFOP : printemps 2023



RÉGION
NORMANDIE

www.normandie.fr

